

PAN-AFRICAN PARLIAMENT

البرلمان الأفريقي



PARLEMENT PANAFRICAIN

PARLAMENTO PAN-AFRICANO

---

Gallagher Convention Centre, Private Bag X16, Midrand 1685, Johannesburg, Republic of South Africa  
Tél: (+27) 11 545 5000 - Fax: (+27) 11 545 5136 - Web site: [www.pan-african-parliament.org](http://www.pan-african-parliament.org)

---

# ASSEMBLEE GENERALE BIENNALE 2022 DE L'APNAC

25-29 JUILLET COTONOU - BENIN

**DISCOURS DE L'HON. PROF. MASSOUDA  
MOHAMED LAGHDAF, PREMIERE VICE-  
PRESIDENTE DU PARLEMENT PANAFRICAIN**

Cotonou, le 26 Juillet 2022

- **Honorable Louis Gbèhounou VLAVONOU**, Président de l'Assemblée Nationale du Bénin.
- **Hon. Adama BICTOGO**, Président de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire,
- **Hon. Augustin AHOUANVOEBLA**, Président du Comité d'Organisation des présentes assises,
- **Hon. Osei Kyei-Mensah- Bonsu**, Député et Ministre des Affaires Parlementaires du Ghana, Chef de la Majorité présidentielle du Ghana et Ancien Président Afrique,
- **Général Mohamed Salama**, Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption de l'Afrique (AAACA),
- **Mr. Jeggan Grey Johnson**, Responsable du plaidoyer, Fondation Open Society,
- **Monsieur le Représentant USAID** au Bénin,
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif du Conseil Consultatif** de l'Union africaine sur la Corruption (CCUAC),
- **Hon. Jean Pierre Pasi Za Pamba**, Président par intérim de l'APNAC-Afrique,
- Chers participants,
- Mesdames et Messieurs,

L'Honorable Chief Fortune Charumbira, Président du Parlement panafricain aurait été très heureux de prendre part aux travaux de votre auguste Assemblée, vu l'importance qu'il attache aux questions de lutte contre la corruption. Mais d'autres occupations liées à ses charges l'ont empêché de faire le déplacement sur Cotonou. Il n'a pas hésité alors à me désigner pour participer à cette importante rencontre continentale.

Qu'il me soit donc permis de vous exprimer au nom du Président du Parlement panafricain et de tous les membres de notre illustre Assemblée continentale notre profonde gratitude et nos sincères remerciements pour la louable invitation que vous avez bien voulu nous adresser.

Mesdames et Messieurs,

Dans le concert des Institutions panafricaines, le Parlement panafricain est l'un des dix organes de l'Union Africaine puis le troisième après la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement et le Conseil Exécutif, conformément à l'article 5 de l'Acte Constitutif de l'Union Africaine.

Notre Institution Parlementaire Continentale trouve son origine dans le traité signé à Abuja le 03 juin 1991, lequel avait clairement énoncé les Institutions africaines devant être mises en place.

L'Acte Constitutif de l'Union Africaine adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernement en juillet 2000 à Lomé, Togo, a accéléré la mise en place d'un Parlement Panafricain dont la composition, les attributions, les pouvoirs et l'organisation sont définis dans le Protocole y afférent.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement étaient et restent fermement convaincus que la mise en place d'un Parlement Continental assurera, entre autres, la participation effective et totale des peuples africains au développement et à l'intégration économique du continent.

C'est d'ailleurs pourquoi, comme le stipule le Protocole au Traité instituant la Communauté Economique Africaine, le Parlement Panafricain a pour objectifs, entre autres :

- Faciliter et superviser la mise en œuvre effective des politiques, des objectifs et programmes de l'Union africaine ;
- Renforcer la solidarité continentale, la coopération et le développement ;
- Réaliser une relance économique et des stratégies communes.

Chers participants,

Il est reconnu au plan mondial que la corruption est le principal obstacle au développement économique et sociale. Chaque année plus de 1 000 milliards de Dollars sont versés en peau de vin et plus de 2 600 milliards détournés. Le montant des fonds soustraits de leurs destinations par la corruption est dix fois plus élevé que celui de l'aide publique au développement. La corruption est également la cause d'une gouvernance défailante qui peut encourager :

- Les réseaux criminels organisés ;
- Les trafics d'armes et de migrants ;
- La contrefaçon ;
- La traite d'êtres humains et le commerce d'espèces menacées de disparition.

De ce fait, la corruption affecte drastiquement chacun d'entre nous, nous mine et nous apporte moins de prospérité, moins de respect des droits, moins de services et moins d'emplois. Il est donc essentiel d'éradiquer ce fléau pour atteindre entre autres, les objectifs du millénaire pour le développement.

Honorables membres et chers participants,

Le coût socio-économique et politique de la corruption en Afrique reste élevé. C'est pour cette raison que l'Union africaine (UA) et les Communautés économiques régionales (CER) d'Afrique ont adopté des conventions continentales et régionales pour lutter contre ce fléau. L'Union africaine a élaboré la Convention de l'UA sur la prévention et la lutte contre la corruption (CUAPCC).

Bien que cette Convention soit un instrument très louable, sa ratification et sa mise en œuvre ne sont pas à la hauteur des attentes. Certains Etats trainent encore les pas pour ce faire. L'internalisation de la Convention de l'UA sur la prévention et la lutte contre la corruption par les pays qui l'ont ratifiée est également relativement faible et nécessite un suivi constant.

La plupart des pays africains ont également mis en place des agences nationales de lutte contre la corruption, dont l'impact est limité et mérite d'être boosté. C'est bien l'une des raisons d'être de nos assises.

Mesdames et Messieurs,

L'année 2018 a été déclarée par l'Union africaine comme **l'année de la lutte contre la corruption en Afrique** et le 11 juillet de chaque année la **Journée africaine de lutte contre la corruption**. Ces déclarations font suite à un appel à l'action lancé par le Parlement panafricain, le Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption (CCUAC) et les Organisations de la Société Civile en 2016 pour reconnaître les formes de corruption et éliminer les opportunités qui favorisent leurs perpétrations. Dans cette démarche, le Parlement panafricain a déclaré que la corruption doit être éliminée du continent pour des raisons économiques, sociales et politiques. Il a été reconnu que les efforts de lutte contre la corruption en Afrique peuvent être plus efficaces si toutes les parties prenantes adoptent une approche plus holistique, stratégique et coordonnée par rapport au problème.

Chers participants,

Point n'est besoin de démontrer que la corruption constitue un grand défi pour le développement des pays africains, car elle sape l'état de droit, compromet la bonne gouvernance et affaiblit les institutions gouvernementales. Elle compromet également la confiance du public et décourage les investissements locaux et étrangers, puis augmente le coût des affaires.

Pour sa part, le Parlement panafricain s'est engagé à collaborer plus étroitement avec le Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption en vue d'éliminer ce phénomène en inscrivant constamment les questions liées à la lutte contre la corruption dans son agenda. Ces actions aboutissent à des rencontres périodiques annuelles qui réunissent tous les organes du PAP pour discuter des mesures de lutte contre la corruption en Afrique.

L'arme de contrôle de l'action gouvernementale détenue par les parlementaires tout en n'étant pas à l'opérationnel, leur permet d'infléchir la tendance observée dans la lutte contre la corruption.

Les initiateurs des présentes rencontres ont certainement des préoccupations telles que :

- Faire l'état des sections par pays membres actifs ou non ou même observateurs ;
- Faire le point des acquis, des initiatives et des projections.

Mesdames et Messieurs,

En tant que structure faitière, le bras armé du Parlement panafricain qui gère la lutte contre la corruption est la Commission permanente de l'Audit et des Comptes Publics. Elle reste

quant à elle ouverte pour toute collaboration, échanges et capitalisation d'expériences en matière de lutte contre la corruption.

Honorables membres et chers participants,

Je n'ai aucun doute que nous accorderons l'importance requise à cette rencontre pour assouvir les attentes placées en nous et relever les défis liés à la corruption.

Je nous souhaite beaucoup d'inspirations positives et fructueuses tout au long de nos débats.  
Je vous remercie.